

**Liste des pièces à fournir pour l'établissement de votre déclaration 2022**

---

**Pour indépendant :**

**Situation personnelle**

CONTRIBUABLE :	CONJOINT-E
Nom :	Nom :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Profession :	Profession :
Employeur :	Employeur :
Lieu d'activité :	Lieu d'activité :
Nationalité :	Nationalité :
Etrangers, permis de séjour :	Permis de séjour :

**Personnes en permis B** : Votre fortune dépasse-t-elle CHF 56'000 pour une personne célibataire, CHF 112'000 pour un couple marié/ en partenariat enregistré ?  Oui  Non

Vous possédez un ou des biens immobiliers en Suisse :  Oui  Non

L'un de vos certificats de salaire présente un total brut égal ou supérieur à CHF 120'000  Oui  Non

Avez-vous déménagé dans l'année ?  Oui A quelle date ? \_\_\_\_\_  Non

CH ou Etr. : Vous possédez un ou des biens immobiliers à l'étranger :  Oui  Non

**Vos enfants entre 0 et 18 ans ou/et apprentis-étudiants jusqu'à 25 ans :**

Nom	Prénom(s)	No AVS	Né(e) le	Lieu séjour	Activité	Gain annuel 31.12.

Etudiants : attestation d'études de l'école suivie nécessaire, **valable au 31.12. de la période fiscale**

**Comment vous joindre ? :**

Mobile : \_\_\_\_\_ Fixe : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

- [ ] Déclaration originale reçue pour l'année 2022 + récapitulatif des acomptes versés durant l'année, documents reçus dans la même enveloppe
- [ ] *Nouveaux clients seulement* : une copie de votre déclaration complète de l'année précédente et taxation fiscale définitive reçue.  
Important : veuillez nous signaler tout changement intervenu en 2022.
- [ ] Certificats de salaire pour l'année 2022, revenus conjoint-e, accessoires  
Madame : Taux d'activité : \_\_\_\_\_ % Nbre de trajets domicile-travail : \_\_\_\_\_ /semaine  
Monsieur : Taux d'activité : \_\_\_\_\_ % Nbre de trajets domicile-travail : \_\_\_\_\_ /semaine  
o Kilomètres par trajet, domicile au lieu de travail : Madame : \_\_\_\_\_ Monsieur : \_\_\_\_\_  
o Moyen de transport : Madame : \_\_\_\_\_ Monsieur : \_\_\_\_\_  
o Nombre de jours effectués en télétravail : Madame : \_\_\_\_\_ Monsieur : \_\_\_\_\_  
o Autres frais professionnels (frais de perfectionnement)
- [ ] Frais de résidence prof. éloignée hors du domicile  
Fr. 6'400.– par an (repas midi et soir)  
(sans cantine ou sans aucune participation de l'employeur à midi)  
Fr. 4'800.– par an (repas midi et soir)  
(avec cantine ou participation de l'employeur à midi)  
Loyer de la chambre hors du domicile, dans ce cas à justifier.
- [ ] Attestations de rentes AVS – AI - retraites, etc. perçues en 2022
- [ ] Attestations de pensions alimentaires payées ou reçues en 2022
- [ ] Attestations pour les autres revenus (accessoires) allocations familiales si pas incluses dans le certificat de salaire 2022, gains loterie, etc.
- [ ] Attestation des cotisations versées à un 3me pilier A en 2022
- [ ] La liste détaillée de vos frais médicaux avec les justificatifs. Le plus simple est de demander une attestation à votre caisse maladie et d'y ajouter les factures pour toute la famille, non prises en charge (dentistes, lunettes médicales, etc.). Si plus élevé que 5% de votre revenu annuel net / si inférieur, pas nécessaire car non déductible
- [ ] Copie de relevés bancaires de fin d'année, compte de salaire, état des titres, livrets d'épargne, placements, etc. Titres (actions, obligations, fonds de placement, or, etc.). un relevé fiscal à demander à la banque est souhaitable dès cinq positions.
- [ ] Les attestations pour les intérêts sur prêts bancaires, pénalités de renégociation ou interruption de contrats à durée fixe ou, crédits, etc. y compris sur les cartes de crédits – attestation annuelle à demander
- [ ] Valeur assurée pour l'assurance mobilière ménage auprès de l'ECA
- [ ] Justificatifs des frais de garde de vos enfants de moins de 14 ans par des tiers
- [ ] Valeur actuelle de vos véhicules privés, éventuellement bateau, chevaux, tableaux de collection, etc. au 31.12.2022
- [ ] Attestation valeur de rachat de vos polices d'assurances vie
- [ ] Justificatifs d'hoirie ou succession non liquidées

- [ ] Avez-vous reçu des donations, avance hoirie ou biens provenant de successions ?
- [ ] Nous indiquer le montant de votre loyer annuel net (sans charges, ni place de parc ou garage)
- [ ] Justificatifs des dons effectués en 2022 à des associations caritatives suisses pour autant que ceux-ci atteignent un total minimal de Fr. 100.00.
- [ ] En 2022, avez-vous retiré un capital de votre caisse de retraite ? Si oui, joindre un justificatif
- [ ] En 2022, avez-vous effectué un rachat en capital en faveur de votre caisse de pension LPP ? Ce montant est déductible du revenu moyennant attestation de versement.
- [ ] Avez-vous payé des cotisations AVS en tant que personne sans activité professionnelle ? Dans ce cas, justificatif nécessaire pour invoquer la déduction.

### **En plus pour les indépendants**

- [ ] Joindre une copie de vos bilans et comptes de pertes et profits ou nous consulter pour un rendez-vous en vue de les établir ou effectuer le bouclage de vos comptes

### **Immobilier**

- [ ] Bénéficiez-vous d'un droit d'habitation gratuit ?  oui Dans ce cas, valeur annuelle : \_\_\_\_\_

### **Pour les nouveaux propriétaires (acquisitions en 2022)**

- [ ]  Résidence principale     Résidence secondaire
- [ ] Lieu de la propriété :
- [ ] Date d'achat du bien :
- [ ] Année de construction :
- [ ] Année de rénovation lourde si applicable :
- [ ] Type de bien :  Appartement PPE     Villa mitoyenne/contigüe     Villa individuelle     Immeuble locatif
- [ ] No de parcelle :
- [ ] Surface habitable :
- [ ] Estimation fiscale officielle du bien ou copie de l'acte d'achat (log. neufs)
- [ ] Détail des prêts hypothécaires ou autres financements

### **Pour les anciens propriétaires**

- [ ] Mêmes informations que pour les nouveaux propriétaires, mais en plus la liste des frais d'entretien & factures pour votre propriété pour 2022, y compris assurance incendie, assurances chose et dégâts d'eaux, impôt foncier communal, taxe poubelle, etc. Ces éléments ne sont nécessaires que si vous avez effectué des travaux d'entretien et de rénovation à votre maison. Sinon nous déduisons automatiquement le forfait qui comprend

déjà ces charges.

- Récapitulatif annuel détaillé et totalisé de vos rendements locatifs de vos propres logements loués à des tiers

**Pour les copropriétaires (PPE)**

- Dernière récapitulation annuelle des dépenses de la copropriété (remis par le gérant de la copropriété) ainsi que les autres dépenses de rénovation effectuées à votre charge
- Récapitulation annuelle du fonds de rénovation et des intérêts sur les comptes de la copropriété (remis par l'administrateur de la copropriété)

**Pour personnes possédant des biens à l'étranger**

- Relevés des biens mobiliers ou immobiliers déclarés à l'étranger (obligatoire et nécessaire pour le calcul du taux fiscal applicable sur les revenus et fortune uniquement)